



L'intersyndicale demande une audience collective



Monsieur le Ministre,

Nos organisations CGT-Éduc, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SE-UNSA, SUD-Éducation, SNCL, SPIEN, SIES, UNL et FCPE vous sollicitent pour obtenir une audience collective en amont des auditions que vous comptez mener sur la formation professionnelle initiale scolaire. Nous souhaitons vous faire part des inquiétudes des personnels, des familles et des élèves que nous représentons sur la méthode et sur le calendrier qui nous semble extrêmement serré au regard du nombre important de dossiers qui vont s'ouvrir.



Nos organisations ont eu connaissance de l'ensemble des sujets sur lesquels nous devons nous exprimer (rénovation des CAP, modalités certificatives des diplômes, réforme des filières professionnelles et du baccalauréat GA en particulier, poursuites d'études, apprentissage pré- baccalauréat dans les établissements publics, campus d'avenir, réforme de la taxe d'apprentissage, etc.). Suite aux auditions, il nous a été précisé que des mesures seraient arbitrées dès le mois de février pour des applications en septembre.... [Lire la suite](#)

La formation professionnelle initiale doit rester scolaire et nationale

Le gouvernement vient d'ouvrir ce qu'il veut bien appeler des consultations et des concertations à propos de la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Il apparaît d'ores et déjà que, **l'enseignement professionnel public se voit de nouveau menacé** par les propositions conjointes des Régions de France et des branches professionnelles qui souhaitent obtenir le pilotage et la gouvernance de la formation professionnelle dont l'enseignement professionnel public.

Transférer l'ensemble des compétences en matière de formation professionnelle initiale aux régions ou aux branches professionnelles reviendrait à abandonner l'ambition d'une scolarisation commune pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans. Ce serait développer des mécanismes strictement utilitaristes et à court terme en réduisant l'offre des formations à celles répondant aux besoins immédiats des entreprises d'un territoire.

[Lire la suite](#)

Comité technique académique du 8 novembre 2017 / Deuxième partie

Un CTA de bilan de rentrée qui s'est tenu en l'absence du recteur, retenu à Paris à une réunion au Ministère. C'est donc M. Gérin le Secrétaire Général qui a présidé ce comité. Un CTA très long (plus de 7 heures) dont nous avons demandé, en vain, qu'il soit divisé en deux.

Nous relatons ici quelques points et nous restons à la disposition pour toute information supplémentaire :

L'orientation post Bac

Concernant l'orientation post bac, nous faisons le constat du gâchis du premier cycle universitaire et la condamnation du tirage au sort pour affecter les étudiants dans certaines filières de formation. La FSU réaffirme son opposition à la mise en place d'un outil de sélection à l'entrée dans le supérieur. La FSU promeut d'autres solutions afin de poursuivre et amplifier la nécessaire démocratisation de l'accès aux études supérieures, en premier lieu augmenter les capacités d'accueil. Le ministère veut aller très vite dans la transformation du dispositif APB, trop vite peut-être ? Le calendrier qui se dessine est intenable, ne tient pas compte de la réalité des établissements et des compétences des différents personnels. Il va de déstabiliser les élèves de terminale et leurs familles à la veille de choix cruciaux. Comment allez-vous organiser en quelques semaines les nouvelles modalités d'orientation, comment pourrez-vous former en quelques semaines les enseignants à des tâches qui relèvent des missions des Psy-EN ? La FSU demande la tenue d'un groupe de travail sur ce sujet.

Prévisions d'effectifs - rentrée 2018

435 élèves en moins sont prévus pour le 1^{er} degré ; hausse importante de 2600 élèves dans le 2d degré, essentiellement en collège, en LP + 200 et en LGT -100.

La FSU a ensuite demandé la cible des BTS (par BTS : nombre de places réservées par bac d'origine : bac pro, bac techno, bac général), en insistant sur le faible taux de réussite des bacheliers professionnels. Il est indispensable qu'il y ait un réel accompagnement des élèves de la voie professionnelle.

L'apprentissage et la formation professionnelle

L'apprentissage et la formation professionnelle sont au cœur de l'actualité car une réforme d'ampleur est actuellement en discussion. La petite musique qui se dégage depuis ces derniers jours est inquiétante pour l'enseignement professionnel public sous statut scolaire car la réforme envisagée porte uniquement sur la priorité à développer, encore et toujours, l'apprentissage, présenté comme la solution pour l'insertion professionnelle des jeunes. Alors que les publications de la DARES, septembre 2016, montrent que le taux de rupture de contrat est de 38% pour le niveau V et frôle les 29 % pour le niveau IV.

Campagne de labellisation Lycées de Métiers

La FSU a demandé ce qui restait des remarques qu'elle avait faites suite au GT sur ce sujet. Sa proposition sur la diversité des parcours de formation a été acceptée, pas celle sur les formations mixtes, qui restent dans les critères.

Sur la mixité des publics, nous attendons des bilans précis montrant la réussite de cette mixité.

IA 24 et 64 : « S'il n'y a pas mixité des publics, **des postes seraient fermés.** » En fait, voilà leur objectif !!

VOTE : 3 Abstentions (UNSA) 7 Contre (FSU, FO).

Evolution Carte Formations Professionnelles et BTS :

La FSU est intervenue pour dire que cette carte est très insuffisante et pour demander que les ouvertures en mixité des publics soient vues en CTA.

Nous avons dénoncé les orientations élaborées et partagées par la région et le rectorat : promouvoir et développer l'apprentissage au détriment de la voie scolaire en s'appuyant notamment sur les dispositifs « lycées et campus des métiers » et la mixité des publics.

Nous avons démontré qu'il y a dans notre académie des formations qui sont interdites à des jeunes qui ne sont pas en apprentissage, que la carte des formations par apprentissage s'enrichit chaque année et à côté les conditions en LP se dégradent, ce qui crée une situation d'injustice. Et concernant le peu d'évolution, nous en avons informé nos représentants locaux.

VOTE ; 3 Abstentions (UNSA) 7 Contre (FSU, FO)

Les états généraux des SEGPA

Aquitaine

Vendredi
15 décembre 2017



Paris

Jeudi
8 janvier 2018

CAPPEI : Inscription pour la session 2018

Ce certificat est destiné à attester la qualification des enseignants du premier degré et du second degré appelés à exercer leurs fonctions dans les écoles, dans les établissements scolaires, dans les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie et à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage et d'adaptation de l'enseignement.

Peuvent se présenter à l'examen conduisant à la délivrance du CAPPEI :

- Les enseignants du premier et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels en CDI
- Les maîtres contractuels, agréés et les maîtres délégués en CDI employés dans les établissements privés sous contrat.
- Les épreuves du CAPPEI sont ouvertes aux candidats libres

Important : les enseignants titulaires du CAPA-SH sont réputés être titulaires du CAPPEI

Le registre des inscriptions pour la session 2018 sera ouvert du 13 novembre au 11 décembre 2017 à l'adresse suivante : <https://ppe.orion.education.fr/academie//itw/answer/s/1a8c3pgats/k/yAL8Vra>

Mouvement Inter académique

➤ Documentation et informations

Note de service, Brochure, Spécial PLP avec les barres d'entrée de l'année dernière, Circulaire académique et planning des réunions à télécharger sur notre [Espace Mutations](#).

➤ Une première programmation des réunions Mutations :

- **Le Mercredi 22 novembre 2017 de 14h30 à 17h.**
Au local syndical 26 Rue Paul MAMERT (Apt 106) 33800 BORDEAUX
- **Le jeudi 23 novembre 2017 de 14h à 16h :**
LP Haroun Tazieff Boulevard Saint-Vincent-de-Paul, 40990 Saint-Paul-lès-Dax
- **Le vendredi 24 novembre 2017 de 12h à 14 h :** ESPE de Mérignac / Entrée Bat E
- **Le vendredi 24 novembre 2017 de 14h à 16 h :** LP MARCEL DASSAULT 33695 MERIGNAC
- **Le vendredi 24 novembre 2017 de 14h à 17h :** Au local syndical 26 Rue Paul MAMERT (Apt 106)
- **Le Mercredi 29 novembre 2017 de 14h30 à 17h :** ESPE, 160, av de Verdun - 33 705 Mérignac
- **Le Jeudi 30 novembre 2017 de 10h à 12h :** LP LEONARD DE VINCI 24 000 PERIGUEUX
- **Le vendredi 1er décembre 2017 de 12h à 14 h :** ESPE de Mérignac / Entrée Bat E

CR de l'audience avec le Recteur / Deuxième partie

Le Recteur aussi indiqué qu'il manquait des enseignants dans les zones rurales et qu'il y avait des difficultés pour le recrutement notamment dans certaines matières. Un groupe de travail pourrait être envisagée pour réfléchir sur des moyens à mettre en œuvre afin d'encourager les enseignants à aller dans les zones rurales comme par exemple une incitation financière.

Concernant les conditions de travail des personnels, nous avons exposé des cas pour illustrer la détresse et la souffrance pouvant exister dans l'exercice de notre mission. Conscient des problèmes de discipline dans les établissements et des difficultés que nous rencontrons au quotidien, M. le Recteur a réaffirmé que notre mission était bien la transmission des connaissances, d'une culture et de compétences professionnelles, qu'il ne tolérerait aucun manquement à l'égard des enseignants y compris quand c'est le fait des parents d'élèves... Il a précisé que ce sont les adultes qui font la loi dans les établissements et pas les élèves en s'engageant à redire aux chefs d'établissement que tous les actes de violence entraînent un conseil de discipline.

Sur le thème de l'ASH, M. MACE a précisé qu'il n'y a pas de suppression de moyens pour le recrutement des AVS-EVS mais seulement des retards dans le recrutement. En ajoutant que les élèves ULIS sont maintenant comptabilisés dans leur formation et non plus seulement à l'ULIS.

Et concernant toutes les questions techniques concernant l'ASH (formation, CAPPEI, effectifs, indemnité, ...), M. GERIN nous a précisé que le dossier indemnitaire sera réglé et prend effet dès le 1^{er} septembre 2017, puis il s'est engagé de nous répondre par écrit sur les autres questions. Ci-dessous nos questions formulées par écrit :

CAPPEI :

- combien il y a-t-il de supports poste formation ?
- comment se fait le recrutement pour les formations CAPPEI ? Si le nombre de candidats est supérieur au nombre de places, quels sont les critères de sélection ?
- quel dispositif est prévu pour le remplacement des enseignants partant en formation ?
- les détenteurs du 2CASH doivent repasser l'épreuve 3 du CAPPEI et rendre compte d'une action menée auprès de personnels de l'éducation nationale, tous n'ont pas été professeurs ressources, comment valider le CAPPEI dans ce cas ?
- est-il possible, pour le titulaire du 2CASH, de passer le CAPPEI sans occuper un poste adapté ?

SEGPA

La circulaire SEGPA favorise les passerelles entre classes adaptées et classes du collège, elle permet une réorientation des élèves en fin de sixième. Nous demandons un bilan de ces dispositifs

L'inquiétude des collègues de l'enseignement adapté est légitime, ils ne savent pas si dans 5 ans ils conserveront leur poste, on leur demande de repasser un certificat qu'ils ont obtenu en suivant une formation sur leur temps libre, ils accueillent des élèves d'une grande mixité (décrocheurs scolaires, handicap, trouble du comportement, rupture sociale et familiale, tout le panel des dys.....). C'est une mission bien spécifique que de permettre l'insertion sociale et professionnelle quel que soit la singularité du jeune, les enseignants qui s'engagent dans ce travail le font avec un réel engouement.

M. le Recteur a ajouté qu'il n'y avait aucune menace sur l'enseignement adapté.

Nous avons interpellé M. le Recteur sur l'organisation de l'accompagnement personnalisé qui, en fonction des établissements, prend des formes totalement différentes tant dans le contenu que dans la mise en place. M. le Recteur conscient des difficultés mais il précise que cela doit être réglé dans le cadre de l'autonomie de l'établissement. Néanmoins, il est d'accord pour mettre en place un groupe de travail afin d'harmoniser les pratiques, d'autant plus que c'est aussi un souhait des élèves. Il admet que l'AP ne peut se faire avec 30 élèves et va demander une vérification des heures données afin que chaque élève ait 2.5 heures par semaine.

Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) du 14 novembre 2017

La SNUEP et la FSU sont représentés au CREFOP plénier et dans toutes les commissions. Vu la composition de ce comité, notre influence reste très limitée mais c'est un moyen pour défendre les services publics de formation et d'éducation. Ainsi chaque réunion est une occasion pour rappeler les principes qui nous animent :

La carte des formations initiale sous statut scolaire :

Nous sommes contre l'adéquationisme entre formation et emploi. La formation professionnelle sous statut scolaire n'a pas pour but unique de répondre à des besoins d'emplois locaux. Elle est pour nous un moyen d'élévation des qualifications et de formation générale permettant la construction de citoyens capables d'évoluer. Les orientations de la formation initiale ne sauraient être conçues simplement en réponse aux besoins des secteurs professionnels supposés porteurs d'emplois.

D'autre part, la volonté de lisibilité des offres de formations ne peut être réduite à la mise en place d'une logique des filières ou de la réalisation de réseaux. La structuration en lycées des métiers ou des CAMPUS n'a, à ce jour, aucunement réalisé cet objectif. C'est bien par un travail de terrain que les jeunes peuvent découvrir et être tentés par les métiers aujourd'hui méconnus ou délaissés.

C'est pourquoi, la FSU ne saurait se satisfaire des principes proposés pour la mise en place de la carte des formations sur la région Nouvelle Aquitaine. Deux principes doivent être intégrés dans les critères de réflexion pour constituer la carte des formations initiales :

- La nécessité d'une prise en compte particulière des désirs des élèves dans leur choix d'orientation
- L'impact important des EPLE dans la vitalité et la structuration des territoires.

Nous ne formons pas seulement de futurs salariés mais les citoyens de demain.

La carte des formations de l'apprentissage ne cesse de se développer :

Comme l'année précédente, la carte des formations présentée pour la rentrée 2018 favorise à nouveau les formations en apprentissage au détriment de la voie scolaire.

En se basant sur des données précises, nous démontrons que la carte des formations de l'apprentissage se développe et offre des formations de qualité à l'image d'une série de formations qui n'existent qu'en apprentissage (article à venir dans le Bulletin académique n°200).

La mixité des publics :

La mixité des publics voulue par la Région et le Rectorat a pour but de faire des économies en désorganisant la formation par une gestion plus difficile des calendriers, en augmentant les difficultés d'accompagnement par une plus grande hétérogénéité des publics. Tout cela contribue à la dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des enseignants. Conjuguée aux conséquences de la rénovation de la VP, cela touche directement la qualité de formation et rend difficile l'insertion professionnelle de nos élèves

Un public spécifique a besoin d'un traitement spécifique :

Nos élèves sortants de 3^e et « orientés » vers la voie professionnelle sont souvent en échec scolaire et issus de familles qui rencontrent des difficultés. Ils ont avant tout besoin de stabilité pour retrouver confiance en eux.

L'objectif des enseignants est de construire pour ces élèves une progression aussi bien sur l'année scolaire que sur l'ensemble de leur formation en intégrant au mieux les périodes de formation en milieu professionnel. Et donc il faut arrêter de penser rentabilité en abandonnant la mixité des publics, et en dédoublant les classes de la seconde professionnelle et de la première année CAP. Si les services publics de formation et d'éducation reculent, ce sont les réseaux extrémistes qui prendront la place.

CREFOP du 14/11/17 : Positions et Déclarations des uns et des autres

Comment un vote « contre » devient « pour » ?

Président de Région Rousset :

Il demande que la région puisse avoir la possibilité d'intervenir dans les collèges, en classe de 4^{ème} et 3^{ème}, sur l'orientation. Il exprime ensuite sa grande inquiétude quant aux projets du gouvernement sur le pilotage de la Formation professionnelle et l'apprentissage par les branches professionnelles.

« ...faut être sérieux, Gattaz déconne, il va trop loin. Ce n'est pas raisonnable de mettre ainsi la FP en danger. La région est prête de son côté à prendre complètement les commandes. Il faudrait aller plus loin dans la régionalisation. »

Sur les financements, la région donne actuellement 50 millions d'euros par an aux CFA. Il est indispensable de sécuriser ces financements. Si ce sont les branches qui pilotent ce financement, c'est un gros danger.

Recteur :

Il explique le travail en cours sur l'harmonisation des trois académies sur les dispositifs d'orientation, et la mise en complémentarité des deux voies de formation, scolaire et apprentissage. Il souligne la qualité de concertation entre région et rectorat, et entre académies. « On arrive à une adaptation inédite de la carte de formation, notamment avec le plan 500 formations et le développement de l'apprentissage. » Et il cite ces chiffres :

+ 3700 demandes d'élèves pour des formations en apprentissage, dont plus de 2000 en vœu 1. D'autre part, les effectifs d'apprentis ont augmenté de + 16% en 2 ans, puis il ajoute qu'il faut aller plus loin dans la fluidité et la réversibilité des parcours de formation.

Le projet est maintenant d'installer la mixité des parcours et des publics dans TOUS les LP de la Nouvelle Aquitaine, pour les bac pro et les BTS. C'est une nécessité pour nos élèves. Cette politique ambitieuse se décline également avec la mise en place des Campus des métiers, qui sont maintenant au nombre de 7 sur la grande région. Et il termine en disant qu'il était donc très optimiste sur l'avenir !!!

Représentant des salariés (CFDT), vice président du CREFOP :

Il explique l'enjeu de la concertation, et fait référence aux questions de financement qui vont être au centre des débats à venir (entre région et branches professionnelles). *Traduction : l'argent d'abord.*

Représentant patronat, vice président du CREFOP :

Se veut d'abord rassurant : rien n'est fait, rien n'est encore acté. Mais dit ensuite : Il faut remettre les entreprises au centre et donc réorienter la taxe d'apprentissage en totalité sur les CFA. *Nous avons toujours tiré la sonnette d'alarme sur l'évolution de la répartition de la taxe d'apprentissage.*

Interventions de la FSU

La FSU est intervenue à travers deux déclarations et pendant le débat général en particulier sur le fonctionnement du CREFOP, la carte des formations, le contrôle des organismes de formation et contrôle des employeurs (dépenses et activités de la FPC, sur la participation au développement de la FPC, sur le crédit impôt formation et la réalité des formations engagées.)

La carte des formations et apprentissage.

La région présente la carte d'apprentissage et le DAFPIC (qui remplace le recteur qui est parti après son beau discours) présente la carte des formations scolaires.

Bonne déclaration de l'UNSA, contre le développement de l'apprentissage, contre la mise en difficulté de la voie scolaire, cite en exemple la suppression de CAP scolaires, contre la généralisation de la mixité des publics. Puis le MEDEF intervient pour dire que lui aussi est opposé à la généralisation de la mixité des publics, mais pas à celle des parcours. L'intervention complète de la FSU se trouve sur notre site.

Lors du vote, un seul vote contre : la FSU. 1 abstention : la CGT. Toutes les autres organisations ont voté pour la carte scolaire et celle de l'apprentissage. Nous ne pouvons pas comprendre cette contradiction entre le vote contre au CTA (FO) ou abst. (UNSA) et le vote pour lors des travaux du CREFOP...Cela s'appelle de la géométrie variable en fonction de l'instance où l'on se trouve !